

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	24
Votants	27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEGURET Alain ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Madame VELAY Christiane.

Absents excusés :

Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame BLANCHET Ludivine ; Monsieur GIRAULT Dominique.

Procuration a été donnée à :

Monsieur SEMENCE Gérard a donné procuration à Monsieur POIDVIN Thomas.
Madame BLANCHET Ludivine a donné pouvoir à Madame SALIN Audrey.
Monsieur GIRAULT Dominique a donné procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-057 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL.

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026-032 du 27 avril 2026 votant la reprise anticipée du résultat 2025 du budget principal ;

Vu le rapport de présentation des comptes financiers uniques 2025.

Les résultats de l'exercice 2025 sont :

Recettes de l'exercice	(a)	2 355 858,95	(c)	7 552 213,45
Dépenses de l'exercice	(b)	3 156 848,22	(d)	6 387 809,13

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
CFU 2025			
Résultat antérieur	(878 158,97)	Résultat antérieur	4 811 707,25
Résultat de l'exercice (a-b)	(800 989,27)	Résultat de l'exercice (c-d)	1 164 404,32
RESULTAT DEFINITIF	(1 679 148,24)	RESULTAT DEFINITIF	5 976 111,57
RESULTAT GLOBAL	4 296 963,33		
2026			
Déficit (D001)	(1 679 148,24)	Excédent (R002)	5 976 111,57
Reports (Restes à réaliser) - recettes	1 577 840,68		
Reports (Restes à réaliser) - dépenses	72 328,00		
Besoin de financement	(173 635,58)		
Comblement du déficit (R/1068)	173 635,56	→	173 635,56
Financement manquant	0,00		
Déficit (D001)	(1 679 148,24)	Excédent (R002)	5 802 476,01

Après présentation des éléments.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité.

DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** au compte D001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de 1.679.148,24 € ;
- **D'AFFECTER** au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 173.635,56 € ;
- **D'AFFECTER** au compte R002 « Résultat de fonctionnement reporté » la somme de 5.802.476,01 €. ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le 1^{er} juin 2026

La Secrétaire de séance



Dominique PIROG

Le Maire,




Gabriel DENIZOT